

Metz, le 12 juin 2012

Le Président

à

**Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil de la Vie Universitaire**

Objet : Réunion commune du Conseil de la Vie Universitaire et du Conseil de la Formation

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion commune du Conseil de la Vie Universitaire et du Conseil de la Formation qui se tiendra le :

Mercredi 20 juin 2012

de 16h à 17h

Présidence de l'Université de Lorraine - site Léopold

Salle de conférences (amphithéâtre)

34, cours Léopold - NANCY

Ordre du jour :

1. Election du Vice-Président étudiant

Quorum et procuration (art.8.2 du règlement intérieur de l'Université de Lorraine) :

- Pour être ouverte, la séance nécessite la présence effective de la moitié des membres en exercice (les procurations ne sont pas comptabilisées dans les présences effectives).
- En cas d'indisponibilité, je vous demande de faire parvenir à la Présidence de l'Université – Direction de la Vie Universitaire et de la Culture – une procuration nominative. Nul ne peut détenir plus d'une procuration.

Je me permets de vous rappeler que les usagers élus membres du conseil qui ne peuvent assister au conseil doivent d'abord faire appel à leur suppléant avant de donner procuration à tout autre membre du conseil.

La présente convocation vaut ordre de mission.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.



Pierre MUTZENHARDT